

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 23 mars 2026
N° de dossier.: 115858.00016

Marie-Pierre Boudreau
Direct +1 514 397 5120
mboudreau@fasken.com

PAR SDÉ

Me Carolina Rinfret
Secrétaire
Régie de l'Énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : R-4320-2025
Énergir - Demande portant sur diverses mesures en lien avec le GSR

Chère consœur,

Par la présente, l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (l'« **AQPER** ») soumet la contestation suivante à une réponse fournie par le Distributeur (B-0076) à la demande de renseignements no. 2 de l'AQPER (C-AQPER-0016, la « **DDR** »). L'AQPER conteste la réponse du Distributeur à la question no. 6 de la DDR de l'AQPER.

L'AQPER soumet que la question no. 6 était formulée de manière à obtenir les données existantes relatives aux projets québécois présentement dans le portefeuille d'Énergir. L'AQPER rappelle que l'exercice consiste à se baser sur les valeurs historiques, et non sur des hypothèses relatives à l'évolution future des portefeuilles de projets. Notons qu'Énergir a elle-même présenté des scénarios de valeurs futures des UC, nécessitant l'élaboration d'hypothèses concernant l'IC du portefeuille. L'exercice demandé par l'AQPER est de cibler cet exercice en ne considérant que les projets québécois. Enfin, il convient de préciser que la question no. 6 porte sur l'ensemble des tableaux de résultats présentés dans la preuve du Distributeur.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Marie-Pierre Boudreau
MB/dd

